



BNP PARIBAS

RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE

P. 1/1

PRÉSENTÉES AU PAIEMENT

DOCUMENT À CONSERVER

CAHORS
15, boulevard Gambetta,
46000 CAHORS

03257

025014002036

1wsq400e31j4 - 0000
1/2 - 1875/4625 - 7523
065045092 - TF - 667039



LE BAR JO
SOCIÉTÉ EN COURS DE CONSTITUTION
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Agence de domiciliation :
CAHORS (00175)
RIB : 30004 00175 00010207297 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0729 787
BIC :
Tél. : 3478
Fax : 04 72 86 14 61

Date de règlement : 12.03.2026
Relevé : 524918 28

le 6 mars 2026

Convention de Paiement Sauf Désaccord : option 1

Option 1 : tous les effets présentés sont réglés par la Banque sauf avis contraire du Client.

Veuillez préciser vos instructions de rejet (case à cocher). Compléter les rubriques "code motif rejet" et si rejet partiel, "montant total des effets à rejeter".

☐ REJET TOTAL de 225,49 euros → Code motif du rejet total (2) : ☐

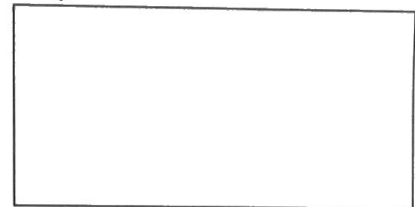
☐ REJET PARTIEL Montant total des effets à rejeter :

CARACTERISTIQUES DES EFFETS EN EUROS					CODE MOTIF REJET (2)	MONTANT À REJETER SI REJET PARTIEL (3)
NUMERO D'ORDRE	REFERENCE TIRE	NOM DU TIREUR	ECHÉANCE ET NATURE (1)	MONTANT		
524919 25	0000002049	SODIGEL QUERCY-GEL	12.03.2026 NA	225,49		
TOTAL DU RELEVÉ EN EUROS, AU 12.03.2026				225,49		
VALEUR 11.03.2026				225,49		

Ce document, daté et signé, est à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date de règlement. À défaut de réponse avant la date de règlement, le montant total du relevé sera porté au débit du compte susvisé.
Le Client donne ordre à la Banque de rejeter tout ou partie des effets du présent relevé conformément à ses instructions ci-dessus.

le J J M M A A A A

SIGNATURE / CACHET COMMERCIAL



(1) A = Accepté. NA = Non Accepté. BO = Billet à Ordre

(2) Codes motif interbancaires à reporter :

Tirage contesté	70	Code acceptation erroné	72	Date d'échéance contestée	74	Réclamation tardive	76
Reçu à tort déjà réglé	71	Montant contesté	73	Demande de prorogation	75	Paiement partiel du tiré	90

(3) A n'utiliser qu'avec le code 90 : paiement partiel du tiré

